

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1640)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 82

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 3**ÉTAT B***Mission « Santé »*

Modifier ainsi les annulations d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
	(majorer les annulations)	(minorer les annulations)
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	0	- 38 000
Protection maladie	0	0
TOTAUX	0	- 38 000
SOLDE	- 38 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Réimputation de crédits.